### CES DOCUMENTS SONT FOURNIS À TITRE DE GUIDE. VOUS DEVREZ LES ADAPTER AUX BESOINS PARTICULIERS DE VOTRE MUNICIPALITÉ.

# Modèle de document 1.2 : description de poste — directeur général

**RÉSUMÉ DU POSTE**: En tant que chef de l'administration de la municipalité, le directeur général (DG) ou le directeur municipal veille à la mise en œuvre des politiques et programmes de la municipalité; il informe le conseil et lui donne des avis ou recommandations au sujet du fonctionnement et des affaires de la municipalité; il s'acquitte des devoirs, obligations et responsabilités rattachés au poste et exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par la [nom de la loi] et d'autres dispositions législatives ou que lui confie le conseil.

## **RÉPOND** au conseil municipal

#### **RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES:**

- 1. Promouvoir la mission et les valeurs de la municipalité.
- 2. En tant que membre de l'équipe de dirigeants, participer à la planification générale et à l'élaboration des politiques de la municipalité.
- 3. Planifier, organiser et gérer le bureau de la direction de l'administration locale.
- 4. Établir et entretenir une relation de travail efficace avec le personnel, l'administration, les membres du conseil et le public.
- Lancer des initiatives de planification stratégique et opérationnelle et d'autres études visant à améliorer l'efficacité organisationnelle et la productivité au besoin.
- 6. Recruter, sélectionner et former le personnel.
- 7. Préparer le budget annuel; contrôler les dépenses, optimiser les diverses sources de revenu et veiller à l'application et à l'optimisation d'un fonctionnement efficace.
- 8. Cultiver, en tant que haut fonctionnaire, une image publique favorable, autant dans la communauté que dans la province, de façon à témoigner d'un engagement personnel envers les valeurs et les principes directeurs de la municipalité.
- 9. Faire fonction d'agent de liaison efficace avec les organismes communautaires, le gouvernement provincial et d'autres administrations locales.
- 10. Se tenir au courant des nouvelles tendances et des progrès dans le domaine du leadership municipal.
- 11. Veiller à la santé et la sécurité au travail et effectuer deux inspections homologuées par année.
- 12. Démontrer de solides compétences en autogestion et en perfectionnement personnel.
- 13. Évaluer le rendement de ses subordonnés directs au moins une fois par année (plus souvent, au besoin).
- 14. Mener à bien les projets administratifs généraux ou spéciaux qui lui sont confiés.

# RESPONSABILITÉS LIÉES AU PLAN STRATÉGIQUE DE LA MUNICIPALITÉ

Utiliser les résultats stratégiques, les buts et les stratégies que le conseil a adoptés pour l'année en vue, par exemple, de :

- 1. Cultiver la prospérité économique constituer une base solide pour soutenir la croissance durable
- 2. Cultiver une communauté attachée à son histoire, créatrice et active
- 3. Cultiver une communauté verte promouvoir une communauté durable
- 4. Cultiver l'excellence en administration
- 5. Cultiver des services et une infrastructure durables
- 6. Cultiver une communauté sécuritaire, saine et inclusive
- 7. Collaborer avec les partenaires régionaux
- 8. Développer la capacité organisationnelle et maintenir la stabilité financière

# **QUALIFICATION:**

- Baccalauréat dans une discipline connexe à la prestation des services municipaux et au moins dix années d'expérience administrative aux échelons supérieurs, ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.
- Des études supérieures en leadership ou en administration publique ou des affaires seraient un atout.
- Avoir suivi le programme Certified Local Government Manager (ou l'équivalent) ou y être inscrit.

Sources: City of Grande Prairie City Manager Job Description; City of St. Albert Strategic Plan

- Connaissance avérée de la [nom de la loi] et des textes de loi connexes.
- Connaissance des lois applicables, des normes courantes, du marketing efficace et de la formulation de politiques.
- Capacité d'exercer un leadership solidement axé sur l'avenir et forte disposition pour la délégation de pouvoirs et de responsabilités.
- Solides capacités de gestion et d'analyse alliées à de l'entregent, à un sens de tact et de diplomatie et à une maturité de jugement.